



ATHENAS -

*Franche-Comté
Bourgogne Est*

Siège social : 366 chemin de Montceau - 39570 L'ÉTOILE

N° Siret : 40413778800018 - Code APE : 9499Z

Domiciliation bancaire : Crédit Agricole LONS Agence Marjorie - Code banque 12506 . Code guichet 39038 . N° compte 52981047010 .

CONVOCAATION

À l'Assemblée Générale Extraordinaire D'ATHÉNAS

Suivie de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Dimanche 28 mars 2010

à la Maison du Haut, Hameau des Bordes 39230 SAINT LOTHAIN

Voir précisions
au verso

De 9h00 à 9h30 : **Accueil, émargement, remise des documents**

De 9h30 à 10h00 : **Assemblée Générale extraordinaire**

*Validation du projet de modification de statuts afin
de lancer la procédure de demande de reconnaissance
d'utilité publique pour l'association.*

De 10h00 à 12h00 : **Assemblée Générale**

*Rapport moral du Président
Rapport d'activité de l'année écoulée
Rapport financier
Renouvellement d'un tiers du Conseil
d'Administration
Questions diverses*

De 12h00 à 12h30 : **Verre de l'amitié**

12h30

Repas sur place

(réservation indispensable, voir coupon joint)



Le Président, Walter Billig

*À l'issue de la réunion, nous vous invitons à un vin d'honneur.
Pour les personnes le souhaitant, repas pris sur place
Espérant vous rencontrer nombreux à cette occasion, je vous
adresse dans l'attente mes meilleures salutations.*



Présence à l'Assemblée Générale

NOM, Prénom

- à jour de ma cotisation pour 2010.
- sera présent/e à l'Assemblée Générale.
- participera au vin d'honneur. Nombre de personnes :
- ne pourra être présent/e.

Réponse souhaitée avant le 20 mars 2010 à :

centre@athenas.fr ou ATHENAS, BP 60921, 39009 LONS LE SAUNIER Cedex



CANDIDATURE

Je soussigné

Adhérent/e à jour de ma cotisation pour l'année 2010, propose ma candidature à l'élection du Conseil d'Administration d'ATHÉNAS lors de son Assemblée Générale du 28 mars 2010.

Signature :

Réponse souhaitée avant le 20 mars 2010



BON POUR POUVOIR

Je soussigné

Adhérent/e à jour de ma cotisation pour l'année 2010, donne pouvoir à Mme, M. qui me représentera et votera en mes lieu et place lors de l' A. G. d'ATHÉNAS du 28 mars 2010.

Signature :

Réponse souhaitée avant le 20 mars 2010



Présence à l'Assemblée Générale extraordinaire

NOM, Prénom

- à jour de ma cotisation pour 2010.
- sera présent/e à l'Assemblée Générale extraordinaire.
- participera au vin d'honneur. Nombre de personnes :
- ne pourra être présent/e.

Réponse souhaitée avant le 20 mars 2010 à :

centre@athenas.fr ou ATHENAS, BP 60921, 39009 LONS LE SAUNIER Cedex



BON POUR POUVOIR

Je soussigné

Adhérent/e à jour de ma cotisation pour l'année 2010, donne pouvoir à Mme, M. qui me représentera et votera en mes lieu et place lors de l' A. G. extraordinaire d'ATHÉNAS du 28 mars 2010.

Signature :

Réponse souhaitée avant le 20 mars 2010

RÉSERVATION REPAS

Nom

Nombre de personnes:.....

Règlement joint :
25€ /personne

Toute réservation sans règlement ne pourra être prise en compte

Merci de retourner l'ensemble des coupons réponse afin de faciliter l'organisation de cette journée



ATHENAS -

Franche-Comté
Bourgogne Est

Siège social : 366 chemin de Montceau - 39570 L'ÉTOILE

N° Siret : 40413778800018 - Code APE : 9499Z

Domiciliation bancaire : Crédit Agricole LONS Agence Marjorie - Code banque 12506 . Code guichet 39038 . N° compte 52981047010 .

Dimanche 28 mars 2010

à la Maison du Haut, Hameau des Bordes 39230 SAINT LOTHAIN
Pour plus de précisions sur l'accès : <http://maisonduhaut.free.fr/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRAL EXTRAORDINAIRE D'ATHÉNAS

**Consultation en ligne du projet de modification de statuts
pour demande de reconnaissance d'utilité publique**

possible à compter du 13 mars

Sur le site de l'association www.athenas.fr

Rubrique association, onglet statuts

Code d'accès à entrer : rupnat

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Les différents rapports annuels seront consultables à compter du 13 mars
sur le site Internet de l'association www.athenas.fr**

Rubriquer association, onglet Assemblée Générale

Code d'accès à entrer : gallicus

Ils seront par ailleurs remis aux participants à la journée

*Tout adhérent souhaitant voir figurer un point à l'ordre du jour devra en faire
la demande avant le 20 mars, date limite d'envoi des réponses.*